



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

transports sanitaires

Question écrite n° 65931

Texte de la question

M. Philippe Vitel attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur la situation économique des entreprises de transport sanitaire. La maîtrise des dépenses de santé sur les transports sanitaires semble avoir atteint un niveau critique. Si elle devait se prolonger et s'accroître, cette maîtrise sera de nature à mettre en difficulté économique de nombreuses entreprises qui devront licencier, voire arrêter leur activité. Ces entreprises sont pourtant créatrices de nombreux emplois de proximité et assurent une couverture territoriale permettant un accès aux soins à l'ensemble des Français. Il souhaite connaître les mesures qu'elle va prendre pour répondre à la demande des responsables du secteur afin d'assurer la pérennité du transport sanitaire privé.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Vitel](#)

Circonscription : Var (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65931

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 octobre 2014](#), page 8323

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)